

account of the alleged re-appearance of Emperor Friedrich I Barbarossa in Thuringia forwarded to him by Blarer, but he mentioned with apparent approval Zurich's execution of Agathe Studler for witchcraft.

These are only a few examples of the wealth of information contained in vol. 16. The detailed summaries at the head of each letter, the numerous annotations throughout, and the detailed index at the end make the volume extremely easy to use. It certainly whets our appetite for the next few volumes, with the perspective they will provide on the outbreak and course of the Schmalkaldic War.

*Amy Nelson Burnett, Univ. of Nebraska-Lincoln*

*Pierre Viret et la diffusion de la Réforme: Pensée, Action, Contextes religieux, édité par Karine Crousaz et Daniela Solfaroli Camillocci, Lausanne: Éditions Antipodes, 2014 (Histoire moderne), 421 p. – ISBN 978-2-88901-054-7.*

Les dix-huit essais qui forment ce volume, proviennent des interventions faites au Colloque International, tenu à l'Université de Lausanne en septembre 2011 à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Pierre Viret. Dans leur « Introduction », K. Crousaz et de D. Solfaroli Camillocci, respectivement des Universités de Lausanne et de Genève, justifient la nécessité et l'utilité de leur entreprise, expliquent l'organisation de l'ouvrage et sa division en deux parties, et présentent brièvement l'objet et le contenu de chaque contribution. Enfin deux index, l'un des noms et l'autre des lieux, en fin du volume en facilitent l'utilisation. Le but était de faire mieux connaître et apprécier l'œuvre du réformateur vaudois. Ces différents spécialistes en histoire, théologie et littérature ont bien atteint leur but, à mon sens, et les éditrices, elles-mêmes contribuant chacune un essai, ont admirablement accompli leur tâche. L'ouvrage, donc, est divisé en deux parties parfaitement égales, chacune comportant neuf articles. Or cinq d'entre eux sont en anglais, le reste en français. Ajoutons qu'un copieux résumé dans l'autre langue à la fin de chaque essai rend la consultation de ce livre particulièrement facile.

La première partie intitulée, « L'Écriture, la tradition et les grands adversaires : aspects de la pensée théologique et du travail littéraire de Viret », est consacrée aux divers écrits du réformateur : théologiques, littéraires et autres. 1) Dans « La Question de la prédication : la théorie homilétique de Pierre Viret et le caractère rhétorique de ses sermons conservés », Olivier Millet rappelle d'abord le fait qu'il ne nous est parvenu que quelques sermons du fameux pasteur et qu'on ne peut, malgré leur qualité stylistique, les considérer encore comme œuvres littéraires à proprement parler. Or l'originalité de Viret se trouverait surtout du côté de la théorie. Il traite en effet d'homilétique, ce qui n'existe pas chez Calvin, par exemple, et cela dans « De la vertu et usage du ministère de la parole de Dieu, et des sacrements », mais aussi dans « De vero verbi Dei, sacramentorum, et ecclesiae ministerio ». Dans l'ensemble, Millet perçoit l'influence d'Erasme sur le théologien vaudois pour ce qui est de la rhétorique et du style, et celle de Melanchthon en ce qui concerne l'exégèse biblique. 2) Selon Lee Palmer Wandel (« Pierre Viret on the Eucharist »), la critique que fait Viret de la messe, par exemple dans « Des Actes des vrais successeurs de Jésus Christ », n'est pas au fond différente de celle de Calvin, mais sa conception générale de l'eucharistie s'approcherait plutôt de celle de Zwingli – ainsi la cène ne transformerait pas nécessairement celui qui y participe. 3) Que le « nicodémisme » soit une question véritablement théologique ou pas, les écrits de Viret sur ce sujet vont encore plus loin que ceux de Calvin, avance Carlos Eire dans « Pierre Viret and Nicodemism ». Ayant lui-même été persécuté et presque tué par les catholiques, Viret, pense l'historien, était encore mieux placé que Calvin pour parler des « nicodémites ». En tout cas, il ne se contente plus dans certains écrits de la résistance passive, mais suggère même une attitude agressive à l'égard du pouvoir, au cas où celui-ci s'écarterait de l'Écriture. 4) L'esprit ouvert et relativement tolérant de Viret vis-à-vis des autres religions est bien mis en évidence par Karine Crousaz dans « Pierre Viret et l'Islam ». Déjà Luther et Bullinger, qui désiraient que le Coran fût publié et qu'on le lût, faisaient preuve d'un esprit progressiste, mais leur but était qu'on pût mieux combattre l'ennemi musulman déjà à leurs portes. Viret, ayant moins de préjugés (voir ses « Disputations chrétiennes »), incite plutôt le lecteur à lire les

livres sacrés des autres religions, en l'occurrence le Coran, pour mieux les comprendre et, par la comparaison, en venir à une meilleure appréciation de la Bible. De plus, pour lui, l'Islam est une religion à part entière, plus qu'une hérésie chrétienne, ce qui était encore l'opinion de beaucoup de théologiens de son temps. Par ailleurs la mise en parallèle de l'église catholique romaine avec l'Islam et le fait que celui-ci soit même aux yeux de Viret moins dangereux que l'autre, est aussi un point non négligeable de cet essai (voir les « Dialogues du Désordre »). 5) Olivier Pot (« Viret aux origines des sciences religieuses : de la mythologie à l'ethnographie ») montre, en analysant les « satires anti-papistes » de Viret (« Du Vrai usage de la salutation faite par l'ange à la Vierge Marie, La Cosmographie infernale », etc.), comment il a malgré lui contribué à la fondation d'une nouvelle science sociale, à savoir « les sciences religieuses ». Précurseur de l'ethnographie, il met en évidence les rapports existant entre le Catholicisme romain et les religions païennes de l'antiquité. L'auteur qualifie enfin la méthode comparatiste du réformateur, dans son étude des religions, de « critique génétique ». 6) A partir d'une analyse des « Actes de la Dispute de Lausanne », des « Disputations chrestiennes » et des « Dialogues du désordre qui est à présent au monde », Frédéric Amsler, dans « Le Jeune Viret et les Pères de l'Église », fait remarquer que le théologien vaudois, qui connaissait d'ailleurs très bien les auteurs païens de l'antiquité, semble moins connaître les Pères de l'Église, surtout ceux qui ont écrit en grec. Etant donné que l'Écriture seule constitue l'autorité pour lui, c'est d'après elle qu'il juge les Pères, ne leur accordant donc qu'une importance relative. 7) Dans « Pierre Viret, historien de l'Église », Irena Backus présente « Des Actes des apostres de Jesus Christ et des apostats de l'Eglise et des successeurs tant des uns que des autres », et en compare les deux éditions de 1554 et 1559. Le mérite de ce volumineux ouvrage de Viret consiste en ce que c'est pour la première fois qu'un réformé rédige une histoire de l'Église, et cela à partir de documents et écrits uniquement d'origine romaine. Son intention est sans doute bonne et pacifique, pense Backus, mais il n'atteint pas vraiment son but, attendu que son attitude de « juste milieu » ne peut satisfaire ni les catholiques, ni les protestants. 8) George Besse (« Une Théologie des lettres divines : Le Cas de l'Épître con-

solatoire › de 1541 ») explique comment Viret utilise la Bible pour aller au secours spirituel des Vaudois persécutés en Provence et ailleurs. En se basant sur de nombreuses citations de l'Ancien, puis du Nouveau Testament, il montre en quoi consiste la « théologie pratique » du pasteur vaudois pour les « temps de persécution ». En somme, l'« Epître consolatoire » préconise la Bible comme un vrai « manuel de combat et de vie ». 9) Le dernier article de cette « Première Partie » est de Pierre Dubuis, intitulé « Pierre Viret et sa ménagerie de papier » et consacré à « Metamorphose chrestienne faite par dialogues ». Après avoir rappelé le fait que le recours aux animaux pour évaluer et moraliser l'homme avait existé depuis l'antiquité – on le voit en effet aussi bien dans la Bible que dans la littérature gréco-latine – Dubuis expose le but et la méthode de Viret en analysant tour à tour les deux parties de son livre, à savoir « L'Homme » et « L'eschole des bestes ». La « métamorphose » que propose le réformateur à travers ces dialogues n'est pas comme celles d'Ovide et d'autres auteurs païens, mais bien une « métamorphose chrétienne » et édifiante.

La deuxième partie, intitulée « Viret réformateur, de l'espace romand à la France : action, réseaux et contextes religieux », porte sur les activités de Pierre Viret en tant que pasteur et missionnaire, plus précisément la place qu'il occupe dans la diffusion de la théologie réformée. 1) Michael W. Bruening résume, dans « Pierre Viret's Epistolary Life and Corpus », les résultats d'une édition critique de la correspondance inédite du réformateur qu'il a publiée en 2012 chez Droz. Il tire quelques conclusions sur le contenu de ces lettres, lesquelles nous éclairent aussi bien sur les idées que sur la vie de Viret. Dans un appendice à la fin de ce même article, il mentionne plusieurs autres lettres qu'il a découvertes après la publication de son livre, et en reproduit une. Enfin Bruening considère Viret comme un théologien et pasteur important de langue française au niveau européen, et non un simple disciple de Calvin, comme on a parfois tendance à le croire. 2) Les rapports de Viret avec ses imprimeurs font l'objet principal de l'article de Jean-François Gilmont, « Pierre Viret et ses imprimeurs ». Il y est aussi question de la vie matérielle, souvent difficile, et du travail des différents imprimeurs chez qui Viret publia ses ouvrages. Ses principaux imprimeurs sont Jean Girard, avec qui le théologien s'entend

très bien, puis Jean Rivery, le successeur de Girard. D'autres imprimeurs, y compris français, sont aussi mentionnés dans cet article. Enfin, Gilmont fait remarquer qu'après Calvin, c'est bien Viret qui était le théologien le plus publié à Genève. 3) Les difficultés rencontrées par les pasteurs réformés comme Viret du côté de l'ouest, par exemple dans un endroit comme Goumoëns, qui dépendait depuis longtemps à la fois de Berne (réformée) et de Fribourg (catholique), et où les deux confessions catholique et protestante étaient également pratiquées, sont traitées par James J. Blakeley dans « Neither Catholic nor Reformed: the Challenges faced by Pierre Viret, Guillaume Farel, and the first Reformers in the jointly held Territories ». Des deux côtés, en fait, on pouvait constater des actes ou propos agressifs, non seulement pour des raisons religieuses, mais aussi politiques. 4) Geneviève Gross s'est penchée, quant à elle, sur le rôle important joué par Viret dans la fameuse « Dispute de Lausanne » (1536). Dans « Du Prédicant de la « Dispute de Lausanne » au rédacteur des « Actes » : Pierre Viret et la construction du ministère pastoral comme figure d'autorité (1536–1548) », elle montre l'originalité de Viret avant l'arrivée de Calvin à Genève, et sa grande capacité, notamment à l'occasion des « Actes » où il joua un rôle considérable, à défendre sa propre théologie basée uniquement sur l'Écriture et concernant le rôle du pasteur. Les « Actes de la Dispute », qui furent rédigés par Viret à la demande des autorités bernoises, ont pu, selon Gross, aider à résoudre les conflits existant entre Berne et Lausanne. 5) Le conflit qui surgit entre Viret et Pierre Caroli, nommé dirigeant de l'Église réformée de Lausanne en 1536, à propos de la prière pour les morts que le Français avait décidé d'introduire arbitrairement, est bien analysé par Olivier Labarthe dans son essai, « Faut-il prier pour les morts ? Un débat de pastorale entre Viret et Caroli ». Or la position à demi-catholique de Caroli sur cette question théologique concernant les fins dernières fut judicieusement attaquée par Viret, lequel y percevait un retour progressif vers la doctrine du purgatoire et la remise en question de la justification par la foi seule. Le pasteur vaudois sortit vainqueur de ce débat, tout en étant soutenu par Calvin, Farel, et d'autres. Enfin, il continua à travers d'autres écrits au cours des années suivantes à réfuter vigoureusement la théorie de Caroli, influencé sans doute par Wessel

Gansfort. 6) L'étude de Claire Moutengou Barats, « L'Influence de Pierre Viret dans une proposition d'assistance publique à Lausanne, l'Ordonnance des Pauvres de 1550 », est consacrée aux activités de Viret concernant la pauvreté. Elle y analyse l'Ordonnance de 1550, publiée par Bernard de Cérenville en 1916, et démontre la sincérité et la pensée véritablement charitable de Viret à l'égard des pauvres. Les problèmes soulevés comprennent les définitions de la pauvreté et de la charité, la question des « œuvres », mal comprise selon Viret par l'Église traditionnelle et toujours plus ou moins pratiquée à Lausanne, la redistribution des richesses, la gestion des biens de l'Église, l'importance qui devrait être donnée aux magistrats en cette matière, de même que la question de la « répression », guère pratiquée à Lausanne. 7) Christian Moser, dans son article intitulé « A Dissonant Alliance: Viret and the Zurich Reformers », étudie les rapports de Viret avec les réformateurs zurichoïses, en particulier avec Bullinger. Que le théologien vaudois ne séjourât jamais à Zurich, et qu'il n'écrivît que très rarement à Bullinger et Gwalther, est une question plus complexe qu'elle ne le semble a priori. Ainsi, à travers les lettres qu'il analyse, en se focalisant sur les thèmes de la discipline ecclésiastique, l'abrogation des Colloques de 1549, et l'Affaire Bauhin (1565), Moser met en évidence certaines divergences d'opinion qui existaient entre Viret et Bullinger. Par exemple, alors que le leader de Lausanne cherchait des alliés à Zurich qui l'auraient soutenu dans ses conflits avec Berne, Bullinger, qui pensait plus à l'unification religieuse de la Suisse, ne pouvait le satisfaire sur ce dernier point, mais il fut bien de son côté dans l'Affaire Bauhin. 8) Grâce à Daniela Solfaroli Camillocci (« Pédagogies en combat: Pierre Viret et les Jésuites à Lyon »), nous nous rendons mieux compte des difficultés rencontrées par Viret lors de son deuxième séjour à Lyon en 1563-65, une période durant laquelle les Catholiques sont redevenus forts dans cette ville. Cet article illustre « le lien entre l'activité littéraire » du réformateur et ses « stratégies confessionnelles ». Il s'agit de montrer comment, à travers ses écrits polémiques, Viret défendit la cause réformée à Lyon, toujours en se basant sur l'Écriture, et comment il fit face à ses adversaires, en particulier E. Auger, jésuite agressif, par exemple autour de la question de l'autorité. Comme les catholiques étaient politiquement avantagés, la

tâche du pasteur était bien difficile. Bref, l'étude des écrits polémiques des deux camps nous apprend beaucoup sur leurs procédés et buts, tout en montrant l'importance et l'influence de la Réforme à Lyon. 9) Cet ouvrage se termine, ce qui semble logique, par l'article de Philippe Chareyre, « L'Héritage de Pierre Viret en Béarn », puisque c'est là que le théologien et pasteur suisse passa ses dernières années. Alors qu'il y fut très actif, pourquoi l'a-t-on oublié dans cette région ? Le fait qu'il était étranger, ou qu'il entretenait des « relations privilégiées » avec la reine de Navarre, pourraient en partie expliquer cette attitude négative des historiographes, déjà à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Chareyre cite des passages de plusieurs ouvrages des siècles suivants sur l'histoire du protestantisme en Béarn, et met en évidence le fait que Viret a été soit sous-estimé, soit complètement ignoré. Il faut attendre la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour qu'enfin il soit réhabilité. L'auteur mentionne deux autres raisons pour expliquer l'oubli de Viret : d'abord, quand il arriva en Béarn, la Réforme y était déjà bien installée ; ensuite, sa mort prématurée ne lui a pas donné le temps de se faire apprécier à sa juste valeur. Cet article est suivi de neuf annexes, y compris le dernier testament de Viret et son portrait gravé.

Cet ouvrage, riche et informatif, mais aussi bien organisé et bien présenté, rendra certes un grand service non seulement à ceux qui s'intéressent à Pierre Viret, mais à tous les étudiants et spécialistes de la Réforme.

*John H. Mazaheri, Auburn, AL, USA*

*Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin, Tome VII (25 février 1552 – 2 février 1553), hg. von Isabella M. Watt und Jeffrey R. Watt, Genf: Droz, 2013 (Travaux d'Humanisme et Renaissance 515), XXXIII & 270 S. – ISBN 978-2-600-01723-7.*

*Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin, Tome VIII (25 mars 1553 – 1er février 1554), hg. von Isabella M. Watt und Jeffrey R. Watt, Genf: Droz, 2014 (Travaux d'Humanisme et Renaissance 528), XXXVIII & 296 S. – ISBN 978-2-600-01778-7.*